



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Il n'y a pas de vraie démocratie sans une opposition politique forte **Journée internationale de la démocratie**

Genève, 12 septembre 2013 – Partout dans le monde, on a trop souvent tendance à vouloir étouffer l'opposition politique au lieu de voir en elle un signe légitime et tangible que la démocratie se porte bien, voilà ce qu'affirme l'Union interparlementaire (UIP) à l'approche de la Journée internationale de la démocratie, le 15 septembre.

Que ce soit à travers les partis politiques, les mouvements publics de contestation ou d'autres moyens, une opposition politique dynamique reste l'un des piliers d'une vraie démocratie car elle permet à toutes les voix et toutes les opinions de s'exprimer. Pourtant, selon l'UIP, on considère souvent l'opposition comme une menace qu'il faut écarter, ce qui se traduit dans bien des cas par des actes violents aux conséquences tragiques.

« Les violences atroces et la dégradation de la situation en Egypte et en Syrie, de même que les récentes manifestations de masse dans plusieurs autres pays témoignent de ce qui se produit lorsqu'on ne laisse pas les citoyens exprimer leurs opinions et qu'on les tient à l'écart des décisions politiques », déclare le Président de l'UIP, Abdelwahad Radi. « La paix, qui repose sur l'inclusion et la cohésion sociales, et la démocratie sont indissociables. L'une ne va pas sans l'autre ».

A l'occasion de la Journée internationale de la démocratie dont le thème est cette année « *Faire entendre les voix de la démocratie* », l'UIP rappelle qu'il importe de protéger la liberté d'expression et d'encourager toutes les catégories sociales à s'impliquer dans la vie politique, et de veiller à ce qu'elles puissent effectivement le faire.

Le Président Radi ajoute : « Une vie politique inclusive reposant sur le respect des différences, telle est la solution aux nombreux crises et conflits auxquels le monde doit faire face aujourd'hui ».

Première étape importante, l'UIP exhorte les gouvernements à s'engager sincèrement à protéger les parlementaires dans leur travail, quelle que soit leur appartenance politique. Nombre de parlementaires dans le monde sont ciblés, menacés, voire assassinés pour avoir osé dire tout haut ce qu'ils pensaient, pour avoir défendu les droits de celles et ceux qui les ont élus, ou parce qu'ils ont une opinion politique dissidente.

En moyenne chaque année, le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP travaille sur des cas qui concernent près de 300 parlementaires dont la vie et les moyens d'existence sont menacés et, ce, dans une quarantaine de pays. Pour plus de 75 % d'entre eux, les parlementaires en question appartiennent à l'opposition officielle. En 2012, 13 % des

cas d'atteintes aux droits de l'homme de parlementaires dont l'UIP était saisie concernaient des meurtres et 48 % portaient sur des cas d'arrestation et de détention arbitraires.

L'Organisation insiste également sur la nécessité de respecter le droit de réunion pacifique pour tous. Malgré la désaffection des électeurs dans le monde entier et le désenchantement suscité par le monde politique et son inertie, la colère engendrée par la crise financière ou encore par le fait que les citoyens sont tout simplement exclus des décisions et des processus politiques a poussé un très grand nombre d'entre eux à s'emparer de la rue ici et là.

« S'il est difficile pour les dirigeants politiques de faire face à de tels mouvements de contestation, ces derniers constituent néanmoins une expression légitime des sentiments du public sur tel ou tel enjeu. Hormis les urnes, c'est souvent le seul moyen dont disposent les électeurs pour s'exprimer et, avec un peu de chance, pour être entendus », dit le Président Radi. « Il importe que partout dans le monde, les citoyens aient la certitude qu'ils peuvent se réunir, dire ce qu'ils pensent et émettre des critiques sans crainte de représailles ou de violence. Leur foi dans la démocratie en dépend ».

Pour plus ample information, prière de contacter Jemini Pandya, UIP, Tél. : + 41 21 919 4158/+ 41 79 217 3374 ; Courriel : jep@ipu.org.